

« Les femmes doivent être plus nombreuses à postuler à des postes de maires et d'adjointes »

Municipales. Les lois sur la parité donnent des places aux femmes dans les conseils municipaux. Mais seulement 14 % d'entre elles sont maires. L'association des femmes élues propose un guide de la candidate pour faciliter leur engagement.



« N'ayez pas de complexe et pas peur d'occuper des responsabilités »

Fabienne Buccio

La préfète de la Loire a adressé ce conseil à toutes les élues. La représentante de l'Etat est sensible à l'action de l'association d'Andrée Chaize et lui apporte un soutien sans faille.

Photo Yves Salvat

Cette rentrée est marquée par la préparation des élections municipales de mars 2014.

Dans les mairies et les partis politiques on fait et refait des listes avec celles et ceux qui pourraient être candidats. C'est cette période charnière que l'association des femmes élues de la Loire a choisie pour inciter les femmes à s'engager pour les élections municipales. Pour cela, elle s'appuie sur l'association nationale « Elles Aussi » qui a milité pour la parité dans les instances élues.

Autant dire que la loi d'avril dernier sur la réforme des scrutins locaux est approuvée sans réserve par ces associations. à

Vendredi, Andrée Chaize, présidente de l'association des femmes élues de la Loire, présentait en présence de Fabienne Buccio, préfète de la Loire, le guide de la candidate.

Que dit la loi

La loi prévoit, entre autre, des listes paritaires dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Auparavant la parité dans les listes s'appliquait dans les communes de 3 500 habitants et plus.

La parité existe pour les scrutins municipaux depuis 2001. « C'est un progrès », considère Andrée Chaize. Mais la présidente des femmes élues de la Loire ajoute que « le combat n'est pas terminé. Peu de femmes sont maires », constate-t-elle.

En France, comme dans la Loire, seulement 14 % des maires sont des femmes.

Si les femmes sont ou seront obligatoirement présentes dans les conseils municipaux et les conseils de communautés, Andrée Chaize souhaite que les femmes soient « candidates au poste de maire et à des postes d'adjointes autres que la petite enfance ou les affaires sociales. Nous devons affirmer la délégation que nous voulons ».

Et si des femmes estiment ne

pas avoir le temps de s'engager pour un mandat, Andrée Chaize leur conseille « d'oser, d'organiser leur emploi du temps tout en essayant de changer les horaires des différentes réunions, afin de concilier le mandat et la vie personnelle ».

L'association a trouvé une ambassadrice et un soutien sincère auprès de la préfète de la Loire.

Fabienne Buccio ne manque jamais une occasion de valoriser la place de la femme dans la société.

Mme Buccio qui croit beaucoup dans la mixité s'est dite « touchée que votre association présente ce guide de la candidate en ma présence. Je vous remercie pour votre engagement et le message que vous véhiculez ». ■

Dominique Goubatian